

« Tout est accompli »

**EGLISE
CATHOLIQUE
ROMAINE**
GENÈVE

Prochaine parution: juin 2023

Vos informations
et nouvelles sont
à communiquer à:
myr.bettens@gmail.com
ou à: ECR,
Vie de l'Eglise à Genève,
rue des Granges 13,
1204 Genève.



FABIENNE GIGON, REPRÉSENTANTE DE L'ÉVÊQUE À GENÈVE
PHOTO: CATH.CH

Chère Lectrice, cher Lecteur,

« Tout est accompli ». Ces paroles sont les dernières de Jésus, en croix, dans l'évangile de Jean (Jn 19, 30). Les prochaines seront celles du Ressuscité, méconnaissable, et s'adresseront à Marie de Magdala: « Femme, pourquoi pleures-tu? Qui cherches-tu? » (Jn 20, 15).

Le désir de notre cœur serait de sauter hâtivement de l'une à l'autre, de l'effroi et du déchirement de la croix au réconfort de la présence du Christ.

Pourtant, c'est bien la croix, le symbole de notre foi. Celle qui, peut-être, orne une porte de notre foyer. Celle qui scintille à notre cou en un bijou précieux reçu pour une occasion spécifique. Celle que nous signons sur notre corps à l'entrée d'une église, notamment, et lors des célébrations en communauté, d'un seul cœur. Celle des sommets de nos clochers et de nos montagnes. Celle qui déplace notre regard et souvent nous fait lever les yeux.

C'est pour cette raison que, il y a de nombreuses années, lors d'une retraite dans l'abbaye cistercienne de Hauterive et devant de petites aquarelles d'un moine souhaitant rester anonyme, je choisis entre une superbe Annonciation et un Christ en croix cette dernière. J'acquière ainsi mon premier tableau: un carré de 18 cm au cadre doré et vieilli apportant une douce lumière à ce Jésus crucifié. Corps et croix bleus

sur fond ocre, stigmates bordeaux, halo tenu entourant le frêle corps et un visage « ouvert » sur le support de papier granuleux que j'interprète, malgré une tête inclinée, comme une représentation d'un Christ glorieux, ressuscité, qui élève mon regard.

« Tout est accompli ». Vraiment?

Cette parole, qui m'accompagne de longue date, vient me déranger bien souvent tant ma vie et le monde m'apportent maintes occasions de vérifier que tout n'est guère achevé et que le salut est ô combien nécessaire. Si parfois je l'oublie, prise dans un quotidien effréné, ce tableau réactive mon questionnement. Certes, « tout est accompli » du point de vue de l'Écriture (Jn 19, 28), pourtant la portée des paroles du Christ, déjà opérantes est encore à venir. Et c'est là le terreau de notre confiance et espérance: par son incarnation, sa mort et sa résurrection, le Seigneur nous rend participatifs du salut de nos vies et du monde. Il nous offre l'Esprit Saint (Jn 20, 22), que nous célébrerons tout particulièrement le 28 mai prochain lors de la fête de la Pentecôte.

« Tout est accompli ». Du Vendredi saint à la Pentecôte, que ce temps pascal nous fortifie dans l'assurance d'un Seigneur présent dans notre quotidien, quelles que soient les situations que nous expérimentons, au cœur de nos vies, nous offrant son Esprit pour être au monde selon son exemple.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, religieux et laïcs de 8 pays se réunissent pour travailler en réseau à la protection des enfants. Ils créent, en 1948, le Bureau international Catholique de l'Enfance (BICE). Il œuvre aujourd'hui à promouvoir et défendre la dignité de chaque enfant, en tant qu'être humain à part entière et sujet de droits.

PAR MYRIAM BETTENS

PHOTO: BICE

L'association, reconnue par le Saint-Siège, œuvre en faveur des enfants en situation de vulnérabilité. Le Bureau international Catholique de l'Enfance (BICE) effectue un travail de recherche, de mise en réseau, de formation, de plaidoyer auprès de l'ONU pour influencer les politiques publiques et met en place des projets de terrain. Alors que l'Assemblée générale des Nations unies adopte en décembre 1948 la Déclaration universelle des droits de l'homme, un groupe de religieux et de laïcs de 8 pays s'unissent pour que le droit des enfants ne soit pas oublié. Ces derniers ne seront entérinés qu'en 1959 par la Déclaration des droits de l'enfant. Le BICE participe activement à l'élaboration de ce texte constituant le socle de ce qui deviendra en 1989 la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

La CIDE a été signée par 196 Etats, et ratifiée par 195 (à l'exception des Etats-Unis). Un grand nombre de pays possèdent aujourd'hui un code de l'enfant dans leur législation nationale et se sont également dotés d'un défenseur des droits de l'enfant.

Bien que les Droits de l'enfant progressent dans le monde, sur le terrain, l'application de ces réglementations n'est pas toujours chose aisée. C'est pourquoi, outre son engagement auprès des instances internationales, le BICE poursuit ses actions de terrain au niveau local pour garantir à tous les enfants le droit à grandir dans la dignité.

Les enfants invisibles

«Soglo a été privée d'école pendant près d'un an. Un an à tourner en rond, livrée à elle-même, ou à aider ses parents dans leurs activités professionnelles. La raison de cette exclusion du système scolaire? Elle n'a pas été enregistrée à l'état civil à sa naissance». Sans cette formalité administrative, pas d'existence légale et impossible de continuer les études au-delà d'une scolarisation de base.

Dans la région rurale du sud-est du Togo, cette réalité n'est pas rare. Beaucoup de parents n'ont eux-mêmes pas été scolarisés et ne comprennent pas l'importance d'un acte de naissance. De plus, avant janvier 2022, le coût de cette formalité représentait un





Soglo était une enfant sans existence légale. Elle peut, grâce à l'aide du partenaire du BICE, retourner à l'école.

frein pour nombre de familles. Le BICE a soutenu entre septembre 2020 et février 2022 le projet d'un de ses partenaires locaux afin d'aider ces enfants dits invisibles à recouvrer leurs droits.

D'une part, en prenant en charge sur le plan administratif et financier les démarches à réaliser auprès du tribunal puis de la mairie pour obtenir un jugement supplétif d'acte de naissance, afin de les remettre à des enfants jusqu'alors « invisibles », leur permettant notamment de continuer l'école. D'autre part, en menant des actions de sensibilisation auprès des habitants et des chefs communautaires, car la fraude à l'état civil est un autre problème récurrent.

En effet, certains agents enregistrent les naissances hors délai ou fournissent de faux actes de naissance en échange d'un pot-de-vin. Les parents se retrouvent doublement lésés : ils perdent le peu d'économies qu'ils possèdent en pensant régler le problème et reçoivent en échange un acte qui n'a aucune valeur légale. L'équipe de l'association togolaise sillonne ainsi la campagne pour informer le plus grand nombre que l'inscription à l'Etat civil est désormais gratuite quarante-cinq jours après la naissance et pour redonner aux enfants concernés un jugement supplétif d'acte de naissance. Un soulagement, mais surtout une joie pour ces enfants privés d'identité.

... pour passer la nuit dehors

Une petite insomnie et plus rien à lire pour doucement glisser dans les bras de Morphée? Et si vous vous glissiez plutôt hors de chez vous? Cette année, c'est en mai que se dérouleront la traditionnelle Nuit des musées ainsi que la Nuit des Bains. Oui, oui, une petite incursion de nuit (autorisée!) dans le monde muséal et artistique genevois. Il ne tient qu'à vous de ne pas fermer l'œil... de la nuit.

PAR MYRIAM BETTENS | PHOTOS: NATHALIE MASTAIL-HIROSAWA, QUARTIER DES BAINS

Nuit des musées

«Plaisir des yeux, plaisir de la déambulation, laissez-vous emmener, laissez-vous surprendre. Lors de la Nuit des musées le regard change. Les musées, centres d'art et associations déploient des trésors de créativité et font montre d'une énergie sans bornes afin de mettre sur pied une programmation exceptionnelle. Enfants, adolescents, familles, adultes: les musées genevois en mettent plein la vue!». Les musées genevois ouvriront nuitamment leurs portes le 13 mai prochain. Plus d'informations sur la programmation et les musées partenaires: nuitdesmusees-geneve.ch



Nuit des Bains

Un artistique bain de minuit dans le quartier des Bains, ça vous dit? Pour cette immersion-là, nul besoin de maillot, ni de serviette. Lors de la Nuit des Bains, qui se tiendra le jeudi 11 mai 2023, les galeries du Quartier des Bains vernissent leurs nouvelles expositions et les institutions ouvrent leurs portes gratuitement de 18h à 21h. Plus d'informations sur les galeries participantes: quartierdesbains.ch